

# PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT



**Evaluations avant l'entrée en  
formation, en cours et en fin de  
formation**

## **Procédé de positionnement avant la formation :**

---

Un entretien avec la personne en charge du secrétariat ou un enseignant de la conduite est réalisé afin d'évaluer vos besoins et vos attentes.

Cette échange nous permet de vous présenter nos formations, nos forfaits ainsi que toutes les modalités relatives au déroulement de nos formations.

Cette entretien est également l'occasion de s'assurer que vous répondez aux pré-requis liés aux différentes formations et de vous fournir la liste des éléments nécessaires à la constitution de votre dossier.

A l'issue de cet entretien, nous pourrons vous proposer la formation la plus adaptée à vos besoins selon l'objectif final visé.

Dans le cadre d'un projet professionnelle, un procédé de positionnement spécifique est prévu (voir page 5).

## **Procédé d'évaluation avant l'entrée en formation :**

---

Une évaluation de vos compétences, appelé évaluation de départ, sera réalisée, il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes. L'évaluation de départ permet de proposer un volume horaire prévisionnel de formation adapté. Celle-ci est accompagnée d'une proposition commerciale chiffrée.

Le volume horaire prévisionnel de formation pourra être revu à la hausse ou à la baisse en fonction de vos aptitudes, de vos capacités, de votre implication dans la formation, ainsi que de votre assiduité et de la fréquence de la formation de conduite.

### **Aptitudes et compétences évaluées**

#### **Évaluation des aptitudes cognitives suivantes**

- Concentration,
- Coordination motrice,
- Inhibition
- Mémoire visuelle à court terme,
- Estimation
- Largeur du champ de vision,
- Adaptation,
- Attention partagée,
- Prévention du risque,
- Obéissance aux règles,
- Balayage visuel,
- Temps de réaction.

#### **En voiture : Évaluation par exercices des compétences suivantes**

- Expérience de la conduite,
- Connaissances du véhicule,
- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité,
- Habilités,

- Compréhension et mémoire,
- Perception visuelle,
- Émotivité.

## Procédé d'évaluation en cours de formation :

---

Des évaluations de compétences (4 compétences du programme de formation REMC) sont réalisées en cours de formation. Celles-ci permettent d'évaluer l'acquisition et l'autonomie des objectifs de chaque compétence.

Un bilan de compétences de conduite vous permet, en cours de formation, de faire le point sur vos compétences de futur conducteur. Il s'appuie sur des critères d'évaluation de l'examen de conduite. Votre formateur évalue, selon une grille, ce que vous avez acquis ou pas, avec des commentaires pour vous aider à progresser. Le but de cet exercice doit vous permettre d'être prêt le jour de l'examen.

Il est donc destiné à tout apprenti à la conduite. Il fait partie de votre formation.

Votre formateur évaluera les critères suivants :

- Connaissance et utilisation des commandes,
- Prise d'informations,
- Adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la circulation,
- Application et respect de la réglementation,
- Communication avec les autres usagers,
- Partage de la chaussée,
- Respect des distances de sécurité
- Autonomie et conscience du risque.

Pour rappel, ces critères sont basés sur les quatre champs de compétences de l'examen du permis de conduire mises en place en 2013 avec le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Ce bilan vous aide à évaluer votre niveau : Sur ce document, vous comprenez quels sont les axes à améliorer pour chaque critère évalué. Ainsi, vous avez conscience de vos lacunes.

Vous savez donc sur quels axes travailler avec votre moniteur lors de vos prochaines séances de conduite. Devenir responsable sur la route : Conduire un véhicule n'est pas sans risque. Il est donc important que vous sachiez si vous êtes prêt à devenir un conducteur responsable et autonome sur les routes. Ainsi, au-delà de l'aspect technique, l'aspect psychologique est primordial pour réussir votre examen et être un conducteur vigilant par la suite. Adapter votre formation : À l'issue du bilan, avec votre formateur, vous allez pouvoir adapter les objectifs de vos futures séances de conduite.

C'est donc une pédagogie individualisée qui vous est proposée.

Le bilan fait partie du cursus de formation à la conduite. Il est personnel et adapté à votre évolution. Dorénavant, vous êtes acteur de votre formation dont le but est de vous amener à la réussite de votre examen de conduite.

## Bilan de compétences n°1 (C1 + C2)

Parcours d'une vingtaine de minutes, réalisé avec un guidage minimum (directions), dans un environnement où la circulation est présente mais non abondante.

Voici les points qui seront observés pendant votre parcours :	Acquis	En cours	Non acquis
- l'installation du conducteur, des passagers et d'éventuels bagages est faite de manière autonome, sécuritaire, et rationnelle,			
- le confort des passagers est assuré par une manipulation du véhicule appropriée (démarrages, passages et rétrogradages de vitesses, accélérations/freinages...),			
- la conduite est adaptée de façon générale à la visibilité, au relief, aux types de route et à leur configuration (allure, positionnement sur la chaussée, prise de virage...),			
- l'allure est adaptée aux situations et les différents indices sont détectés et pris en compte,			
- les précautions permettant de communiquer ses intentions aux autres usagers sont prises à temps et correctement réalisées (contrôles, indication, positionnement sur la chaussée...),			
- les différents régimes de priorité sont détectés, identifiés et le comportement est adapté,			
- les manœuvres sont réalisées de façon sécuritaire.			

## Procédé d'évaluation en fin de formation :

Après un certain nombre de cours de conduite, lorsque votre enseignant estime que vous êtes prêt à passer votre permis, il programmera un **examen blanc**. L'examen blanc du permis de conduire est une sorte de répétition avant l'examen du permis.

Cette mise en situation nous permet d'évaluer votre niveau en situation d'examen, mais également d'évaluer votre gestion du stress. Celui-ci est effectué dans une épreuve d'entraînement qui s'effectue dans les mêmes conditions que celles du véritable examen. En générale c'est votre enseignant d'auto-école habituel qui jouera le rôle de l'inspecteur du permis de conduire. Cette simulation du passage du permis dure une trentaine de minutes. Le candidat sera noté avec la grille d'évaluation de l'examen du permis de conduire officiel. Il devra démontrer qu'il est apte à circuler sur la voie publique tout en respectant les panneaux de signalisation ainsi que les règles de circulation routière.



Rappelons que pour obtenir le permis, il faut un minimum de 20 points et ne pas commettre de fautes éliminatoires. Pour être réellement efficace, l'examen blanc du permis doit être réalisé dans les mêmes conditions que l'examen de conduite.

Tout d'abord, l'élève va s'installer au poste de conduite et procéder aux réglages nécessaires (siège, rétroviseurs et volant). Puis, il suivra l'itinéraire indiqué par l'enseignant. Le parcours comprendra des passages en agglomération et hors agglomération. Le candidat devra également circuler de manière autonome.

Une interrogation orale sur les vérifications techniques avec une question de vérification intérieure ou extérieure, une question sur la sécurité routière et une sur les premiers secours. Le candidat peut gagner un point pour chaque bonne réponse.

Une manœuvre ainsi qu'un arrêt de précision sera imposé. Après cette simulation de passage du permis de conduire, votre enseignant pourra selon votre situation vous proposer des heures supplémentaires pour achever votre formation pratique.

L'intérêt de l'examen blanc du permis de conduire :

- Se préparer au mieux à l'examen
- Il permet de se familiariser avec l'épreuve et de se mettre véritablement en condition.
- Mieux gérer son stress
- Apprendre de ses erreurs

## Examen blanc du permis de conduire :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>									Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'équiper et s'installer											
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes											
<b>Appréhender la route</b>											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>											
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0			
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5			
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1			
<b>Sous-totaux</b>											
exemples de certificats <b>Courtoisie</b>						+1					
<b>Total général</b>											

# Procédé de positionnement dans le cadre d'un parcours professionnelle:

---

## 1. Vous souhaitez réaliser une transition professionnelle.

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences permettront d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement :

- Un questionnaire d'entrée – voir annexe 1 -
- Une évaluation préalable en voiture (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
- Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

## 2. Vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un premier permis de conduire de la catégorie B ou A1-A2.

Vous devez répondre à deux critères d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement :

- Une attestation sur l'honneur – voir annexe 2 - pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
- Une évaluation préalable en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation de départ »)
- Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.